

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOURS - 3701 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 11/07/2024 - 7760 - 1995 B 00662 - 402 395 818 - A2MO

BILAN ACTIF

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURS
11 JUL. 2024
Me F. PRINTEMPS Greffier Associé
Exercice N° 1
Greffe des RCS
Ecart N° 1

ACTIF		Exercice N 31/12/2023: 12				
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros %
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles	197 498	194 682	2 817	637	2 180 342.47
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	489 544	388 375	101 169	86 250	14 918 17.30
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	4 050		4 050		
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés	5 000		5 000		
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	57 152		57 152	48 553	8 599 17.71
	Total II	753 244	583 057	170 187	144 490	25 697 17.78
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes	14 381		14 381	886	13 495 NS
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	5 094 687		5 094 687	4 169 152	925 535 22.20
	Autres créances	344 174		344 174	984 115	639 941 65.03
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	665 778		665 778	1 709 035	1 043 257 61.04
	Charges constatées d'avance (3)	127 828		127 828	69 322	58 506 84.40
	Total III	6 246 848		6 246 848	6 932 511	685 663 9.89
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		7 000 092	583 057	6 417 035	7 077 001	659 966 9.33

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

9876

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
61	62	63	64	65	66	67	68	69	70
71	72	73	74	75	76	77	78	79	80
81	82	83	84	85	86	87	88	89	90
91	92	93	94	95	96	97	98	99	100

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022	Ecart N / N-1:	
		€	€	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 157 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	157 500	157 500		
	Réserves				
	Réserve légale	15 750	15 750		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 865 157	1 727 259	137 898	7.98
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	743 403	887 898	144 495	16.27
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	2 781 811	2 788 407	6 597	0.24
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires		8 589	8 589	100.00
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	86	78 800	78 714	99.89
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 410	10 007	8 597	85.91
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 023 120	1 037 933	14 813	1.43
	Dettes fiscales et sociales	2 587 343	2 598 531	11 188	0.43
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	23 266	554 734	531 468	95.81
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	3 635 224	4 288 593	653 369	15.24
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		6 417 035	7 077 001	659 966	9.33

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 635 224

4 288 593

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N /N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	11 042 125		11 042 125	10 924 693	117 432	1.07
Chiffre d'affaires NET	11 042 125		11 042 125	10 924 693	117 432	1.07
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			2 000		2 000	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			72 973	165 502	92 529	55.91
Autres produits			7 413	9 320	1 907	20.46
Total des Produits d'exploitation (I)			11 124 511	11 099 515	24 995	0.23
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			4 214 825	3 949 995	264 830	6.70
Impôts, taxes et versements assimilés			133 951	156 525	22 574	14.42
Salaires et traitements			4 059 700	3 763 980	295 720	7.86
Charges sociales			1 597 350	1 770 097	172 747	9.76
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			45 985	48 659	2 675	5.50
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 960	3 814	1 854	48.62
Total des Charges d'exploitation (II)			10 053 771	9 693 070	360 701	3.72
I - Résultat d'exploitation (I-II)			1 070 740	1 406 445	335 705	23.87
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/ N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	22 729	13 146	9 583	72.89
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	22 729	13 146	9 583	72.89
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	7	89	82	92.49
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	7	89	82	92.49
2. Résultat financier (V-VI)	22 722	-13 058	9 664	74.01
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 093 462	1 419 503	326 041	22.97
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		33 158	33 158	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		33 158	33 158	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		54	54	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		66 210	66 210	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		66 264	66 264	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		33 106	33 106	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	86 087	187 620	101 533	54.12
Impôts sur les bénéfices (X)	263 972	310 879	46 907	15.09
Total des produits (I+III+V+VII)	11 147 240	11 145 820	1 420	0.01
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 403 836	10 257 921	145 915	1.42
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	743 403	887 898	144 495	16.27

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 417 035.08 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 11 042 124.56 Euros et dégageant un bénéfice de 743 403.34 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Rien à signaler.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Souscription à une convention d'intégration fiscale :

Le Groupe constitué par la SARL SYNEXIA et sa filiale A2MO a opté pour le régime d'intégration fiscale prévu à l'article 223 A du CGI, qui a pris effet le 01/01/2016.

Une convention d'intégration fiscale conclue entre les deux sociétés règle la répartition de charge d'impôt comme suit :

- la SASU A2MO versera à la SARL SYNEXIA, à titre de contribution à l'impôt sur les sociétés du groupe, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat fiscal et/ou sa plus-value nette à long de l'exercice, comme si elle était imposable distinctement
- les tarifs de l'impôt sur les sociétés sont, suivant la nature des produits, le taux normal et le taux réduit des plus-values à long terme

Une convention de mandant pour la construction d'un EHPA à Tournan-en-brie 77220

a été signé entre la sté A2MO et l'établissement public gérontologique de Tournan-en-brie le 12/01/2018.

Sur l'exercice 2023, les opérations relatives à cette convention sont comptabilisées pour 14 097€ dans le poste disponibilités à l'actif et 14 232€ dans le poste autres dettes au passif.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	194 498		3 000
Installations générales agencements aménagements divers	137 538		2 350
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	291 922		57 733
TOTAL	429 461		60 083
Autres participations	4 050		
Autres titres immobilisés	5 000		
Prêts, autres immobilisations financières	48 553		8 599
TOTAL	57 603		8 599
TOTAL GENERAL	681 562		71 682

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			197 498	197 498
Installations générales agencements aménagements divers			139 888	139 888
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			349 655	349 655
TOTAL			489 544	489 544
Autres participations			4 050	4 050
Autres titres immobilisés			5 000	5 000
Prêts, autres immobilisations financières			57 152	57 152
TOTAL			66 202	66 202
TOTAL GENERAL			753 244	753 244

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	193 862	- 820		194 682
Installations générales agencements aménagements divers	128 646	1 986		130 632
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	214 565	43 179		257 743
TOTAL	343 210	45 165		388 375
TOTAL GENERAL	537 072	45 985		583 057

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	820				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 986				
Matériel de bureau informatique mobilier	43 179				
TOTAL	45 165				
TOTAL GENERAL	45 985				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	57 152	57 152	
Autres créances clients	5 094 687	5 094 687	
Personnel et comptes rattachés	2 156	2 156	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 362	11 362	
Taxe sur la valeur ajoutée	167 754	167 754	
Divers état et autres collectivités publiques	744	744	
Groupe et associés	140 044	140 044	
Débiteurs divers	22 114	22 114	
Charges constatées d'avance	127 828	127 828	
TOTAL	5 623 840	5 623 840	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 023 120	1 023 120		
Personnel et comptes rattachés	1 026 300	1 026 300		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	560 690	560 690		
Taxe sur la valeur ajoutée	966 596	966 596		
Autres impôts taxes et assimilés	33 758	33 758		
Groupe et associés	86	86		
Autres dettes	23 266	23 266		
TOTAL	3 633 814	3 633 814		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 587			

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	315.0000	500			500

100 % SYNEXIA

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIEL INFORMATIQUE	197 498	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :
Pour les immobilisations non décomposées, l'amortissement a été pratiqué en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les P.M.E.

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel réalisation	linéaire	1 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire et dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 7 ans
Matériels de bureau	Linéaire	2 à 5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les prestations non facturées à la clôture de l'exercice font l'objet d'une provision en factures à établir à hauteur du niveau d'avancement.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	837 138
Autres créances	3 984
Total	841 122

Voir détail annexe liasse fiscale

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	142 172
Dettes fiscales et sociales	1 441 079
Total	1 583 251

Voir détail annexe liasse fiscale

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	127 828
Total	127 828

Voir détail annexe liasse fiscale.

Il n'y a pas de produits constatés d'avance / cet ex

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	64
Employés	2
Total	66

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 760 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	20 700
55 à 59 ans	6 à 10 ans	23 582
45 à 54 ans	11 à 20 ans	385 285
35 à 44 ans	21 à 30 ans	145 469
moins de 35 ans	plus de 30 ans	35 573
Engagement total		610 609

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans à l'initiative du salarié.
- méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis
- profil de carrière à décroissance moyenne
- taux 1 % constant : augmentation annuelle salaire
- taux d'actualisation : 2 %

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code du Commerce Art R 225-102)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	157 500	157 500	157 500	157 500	157 500
Nbre des actions ordinaires existantes	500	500	500	500	500
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	7 170 475	7 337 156	9 001 013	10 924 693	11 042 125
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	867 525	853 295	944 424	1 435 056	1 139 447
Impôts sur les bénéfices	203 883	195 290	243 020	310 879	263 972
Participation des salariés au titre de l'exercice	83 180	81 687	101 686	187 620	86 087
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	530 768	526 849	655 483	887 898	743 403
Résultat distribué	400 000	400 000	450 000	300 000	750 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1 160.92	1 152.64	1 199.44	1 873.11	1 578.78
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 061.54	1 053.70	1 310.97	1 775.80	1 486.81
Dividende distribué à chaque action	800.00	800.00	900.00	600.00	1 500.00
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	46	52	56	65	66
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 657 953	2 705 808	3 379 311	3 763 980	4 059 700
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	1 159 817	1 198 496	1 553 569	1 770 097	1 597 350

A2MO

*Société par Actions Simplifiée
au capital de 157 500 Euros*

*58 rue Rabelais
37500 CHINON*

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport sur les comptes annuels



FRANCE

AUDIT

Sylvain BEGENNE

Sophie DELSAUX

Sophie GRANIER

Rémi LAMBERT

Quentin LE MEUR

Anne PANANCEAU-MOCHER

Commissaires aux Comptes

Adresse de correspondance : TGS France Audit – Parc d'Activités Angers-Beaucouzé

1 rue du Tertre – CS 60119 – 49072 BEAUCOUZÉ CEDEX

Tél 02 41 22 22 30 – Fax 02 41 47 47 95 – E-mail beaucouze-audit@tgs-france.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'associée unique de la société A2MO – ASSISTANCE AUX MAITRES D'OUVRAGES ET AUX MONTAGES DES OPERATIONS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2MO – ASSISTANCE AUX MAITRES D'OUVRAGES ET AUX MONTAGES DES OPERATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note de l'annexe relative à « l'évaluation des créances et des dettes » présente la méthode d'évaluation des créances clients. L'examen de l'antériorité et de l'apurement des créances clients nous a permis de considérer que les valeurs nominales inscrites au bilan sont correctement évaluées.

Nous avons, en outre, contrôlé par sondage, la réalité des créances provisionnées en factures à établir. Sur la base des informations qui nous ont été fournies et de l'analyse des documents se rapportant à certains dossiers, nous nous sommes assurés de la bonne application du principe de séparation des exercices.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Beaucouzé, le 14 juin 2024

Signé numériquement

Pour **TGS France Audit**,

Sophie DELSAUX

Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	197 498	194 682	2 817	637	2 180	342.47
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	489 544	388 375	101 169	86 250	14 918	17.30
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	4 050		4 050	4 050		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	5 000		5 000	5 000		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	57 152		57 152	48 553	8 599	17.71
	Total II	753 244	583 057	170 187	144 490	25 697	17.78
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	14 381		14 381	886	13 495	NS
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	5 094 687		5 094 687	4 169 152	925 535	22.20
	Autres créances	344 174		344 174	984 115	639 941	65.03
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	665 778		665 778	1 709 035	1 043 257	61.04
	Charges constatées d'avance (3)	127 828		127 828	69 322	58 506	84.40
	Total III	6 246 848		6 246 848	6 932 511	685 663	9.89
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		7 000 092	583 057	6 417 035	7 077 001	659 966	9.33

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

57 152

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 157 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	157 500	157 500		
	Réserves				
	Réserve légale	15 750	15 750		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 865 157	1 727 259	137 898	7.98
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	743 403	887 898	144 495	16.27
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	2 781 811	2 788 407	6 597	0.24
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		8 589	8 589	100.00
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	86	78 800	78 714	99.89
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 410	10 007	8 597	85.91
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 023 120	1 037 933	14 813	1.43
	Dettes fiscales et sociales	2 587 343	2 598 531	11 188	0.43
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	23 266	554 734	531 468	95.81
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	3 635 224	4 288 593	653 369	15.24
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 417 035	7 077 001	659 966	9.33

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 635 224 4 288 593

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	11 042 125		11 042 125	10 924 693	117 432	1.07
Chiffre d'affaires NET	11 042 125		11 042 125	10 924 693	117 432	1.07
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			2 000		2 000	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			72 973	165 502	92 529	55.91
Autres produits			7 413	9 320	1 907	20.46
Total des Produits d'exploitation (I)			11 124 511	11 099 515	24 995	0.23
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			4 214 825	3 949 995	264 830	6.70
Impôts, taxes et versements assimilés			133 951	156 525	22 574	14.42
Salaires et traitements			4 059 700	3 763 980	295 720	7.86
Charges sociales			1 597 350	1 770 097	172 747	9.76
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			45 985	48 659	2 675	5.50
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 960	3 814	1 854	48.62
Total des Charges d'exploitation (II)			10 053 771	9 693 070	360 701	3.72
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 070 740	1 406 445	335 705	23.87
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	31/12/2022	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	22 729	13 146	9 583	72.89
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	22 729	13 146	9 583	72.89
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	7	89	82	92.49
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	7	89	82	92.49
2. Résultat financier (V-VI)	22 722	13 058	9 664	74.01
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 093 462	1 419 503	326 041	22.97
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		33 158	33 158	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		33 158	33 158	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		54	54	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		66 210	66 210	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		66 264	66 264	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		33 106	33 106	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	86 087	187 620	101 533	54.12
Impôts sur les bénéfices (X)	263 972	310 879	46 907	15.09
Total des produits (I+III+V+VII)	11 147 240	11 145 820	1 420	0.01
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 403 836	10 257 921	145 915	1.42
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	743 403	887 898	144 495	16.27

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 417 035.08 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 11 042 124.56 Euros et dégageant un bénéfice de 743 403.34 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Rien à signaler.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Souscription à une convention d'intégration fiscale :

Le Groupe constitué par la SARL SYNEXIA et sa filiale A2MO a opté pour le régime d'intégration fiscale prévu à l'article 223 A du CGI, qui a pris effet le 01/01/2016.

Une convention d'intégration fiscale conclue entre les deux sociétés règle la répartition de charge d'impôt comme suit :

- la SASU A2MO versera à la SARL SYNEXIA, à titre de contribution à l'impôt sur les sociétés du groupe, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat fiscal et/ou sa plus-value nette à long de l'exercice, comme si elle était imposable distinctement
- les tarifs de l'impôt sur les sociétés sont, suivant la nature des produits, le taux normal et le taux réduit des plus-values à long terme

Une convention de mandant pour la construction d'un EHPA à Tournan-en-brie 77220

a été signé entre la sté A2MO et l'établissement public géontologique de Tournan-en-brie le 12/01/2018.

Sur l'exercice 2023, les opérations relatives à cette convention sont comptabilisées pour 14 097€ dans le poste disponibilités à l'actif et 14 232€ dans le poste autres dettes au passif.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	194 498		3 000
Installations générales agencements aménagements divers	137 538		2 350
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	291 922		57 733
TOTAL	429 461		60 083
Autres participations	4 050		
Autres titres immobilisés	5 000		
Prêts, autres immobilisations financières	48 553		8 599
TOTAL	57 603		8 599
TOTAL GENERAL	681 562		71 682

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			197 498	197 498
Installations générales agencements aménagements divers			139 888	139 888
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			349 655	349 655
TOTAL			489 544	489 544
Autres participations			4 050	4 050
Autres titres immobilisés			5 000	5 000
Prêts, autres immobilisations financières			57 152	57 152
TOTAL			66 202	66 202
TOTAL GENERAL			753 244	753 244

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		193 862	820		194 682
Installations générales agencements aménagements divers		128 646	1 986		130 632
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		214 565	43 179		257 743
TOTAL		343 210	45 165		388 375
TOTAL GENERAL		537 072	45 985		583 057
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL		820			
Instal.générales agenc.aménag.divers		1 986			
Matériel de bureau informatique mobilier		43 179			
TOTAL		45 165			
TOTAL GENERAL		45 985			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	57 152	57 152	
Autres créances clients	5 094 687	5 094 687	
Personnel et comptes rattachés	2 156	2 156	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 362	11 362	
Taxe sur la valeur ajoutée	167 754	167 754	
Divers état et autres collectivités publiques	744	744	
Groupe et associés	140 044	140 044	
Débiteurs divers	22 114	22 114	
Charges constatées d'avance	127 828	127 828	
TOTAL	5 623 840	5 623 840	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 023 120	1 023 120		
Personnel et comptes rattachés	1 026 300	1 026 300		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	560 690	560 690		
Taxe sur la valeur ajoutée	966 596	966 596		
Autres impôts taxes et assimilés	33 758	33 758		
Groupe et associés	86	86		
Autres dettes	23 266	23 266		
TOTAL	3 633 814	3 633 814		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 587			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	315.0000	500			500

100 % SYNEXIA

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIEL INFORMATIQUE	197 498	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :
Pour les immobilisations non décomposées, l'amortissement a été pratiqué en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les P.M.E.

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel réalisation	linéaire	1 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire et dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 7 ans
Matériels de bureau	Linéaire	2 à 5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les prestations non facturées à la clôture de l'exercice font l'objet d'une provision en factures à établir à hauteur du niveau d'avancement.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	837 138
Autres créances	3 984
Total	841 122

Voir détail annexe liasse fiscale

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	142 172
Dettes fiscales et sociales	1 441 079
Total	1 583 251

*Voir détail annexe liasse fiscale***Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	127 828
Total	127 828

*Voir détail annexe liasse fiscale.**Il n'y a pas de produits constatés d'avance / cet ex***- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -****Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	64
Employés	2
Total	66

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 760 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**Engagements donnésEngagements reçus

Engagements par signatures donnés par la Banque Populaire NATIXIS LEASE LLD	310 893
Total	310 893

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	20 700
55 à 59 ans	6 à 10 ans	23 582
45 à 54 ans	11 à 20 ans	385 285
35 à 44 ans	21 à 30 ans	145 469
moins de 35 ans	plus de 30 ans	35 573
Engagement total		610 609

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans à l'initiative du salarié.
- méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis
- profil de carrière à décroissance moyenne
- taux 1 % constant : augmentation annuelle salaire
- taux d'actualisation : 2 %

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	157 500	157 500	157 500	157 500	157 500
Nbre des actions ordinaires existantes	500	500	500	500	500
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	7 170 475	7 337 156	9 001 013	10 924 693	11 042 125
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	867 525	853 295	944 424	1 435 056	1 139 447
Impôts sur les bénéfices	203 883	195 290	243 020	310 879	263 972
Participation des salariés au titre de l'exercice	83 180	81 687	101 686	187 620	86 087
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	530 768	526 849	655 483	887 898	743 403
Résultat distribué	400 000	400 000	450 000	300 000	750 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1 160.92	1 152.64	1 199.44	1 873.11	1 578.78
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 061.54	1 053.70	1 310.97	1 775.80	1 486.81
Dividende distribué à chaque action	800.00	800.00	900.00	600.00	1 500.00
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	46	52	56	65	66
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 657 953	2 705 808	3 379 316	3 763 980	4 059 700
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	1 159 817	1 198 496	1 553 566	1 770 097	1 597 350

Document signé électroniquement



FRANCE

VOUS INFORME QUE CE DOCUMENT FAIT L'OBJET D'UNE PROCEDURE DE

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Le présent document est établi en un (1) exemplaire original signé par voie électronique par chacune des parties, qui ont consenti à l'utilisation de ce procédé et reconnu comme totalement valable ledit procédé de signature.

La version numérique de ce document a une valeur juridique probante complète,
sa re-matérialisation sur papier n'est pas nécessaire.

La signature électronique vaut signature de **toutes les pages** et en conséquence
remplace le **paraphe** de chacune des pages.

Les Parties reconnaissent que le procédé technique de signature électronique mis en œuvre permet de garantir et constituer la preuve de (i) l'identification du signataire du document, (ii) la préservation de l'intégrité de son contenu. Les Parties renoncent expressément à contester la recevabilité, la validité et la force probante de la signature électronique du présent document.

Les Parties conviennent que l'acte signé ce jour (i) constituera l'original dudit acte (ii) constituera une preuve par écrit, au sens des articles 1364 et suivants du Code civil, pouvant être valablement opposée aux Parties (iii) sera susceptible d'être produit en justice en cas de litige.

Les Parties reconnaissent enfin que le présent document signé par voie électronique sera le cas échéant admis comme original devant les tribunaux et fera la preuve des contenus qu'il contient, preuve recevable, valable et opposable entre les Parties, de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante qu'un document qui revêt une signature manuscrite, conformément aux articles 1356, 1366 à 1368 du Code civil.

Les signataires ci-dessous ont signé numériquement :

Signé le 14/06/2024

Sophie DELSAUX

par Sophie DELSAUX

✓ Signé et certifié par yousign 

A2MO
Société par actions simplifiée
au capital de 157.500 euros
Siège social : 58 rue Rabelais
37500 CHINON
402 395 818 RCS TOURS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 28 JUIN 2024

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 743.403,34 euros en totalité aux autres réserves.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2022	/	/	750.000 €
31 décembre 2021	/	/	300.000 €
31 décembre 2020	/	/	450.000 €

Certifié conforme

SYNEXIA
Bruno FERRO

